

COMMUNE DE RENNEVILLE  
08220 RENNEVILLE

## PROCES-VERBAL CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE du jeudi 23 mars 2023 à 20 H.

Convocation du 01/03/2023

PRESENTS:Brédy Yves.Godefroy Cyriaque.Hosson Jean-Paul. Dessain Valérie. Dumange Philippe.Godefroy Philippe. Lagarde Catherine. Mennesson Nadine. Parant Jean-Luc.Topin Michel.

Absent : Néant.

### ORDRE DU JOUR :

- Vote du compte administratif 2022;
- Vote compte de gestion 2022 ;
- Vote des taux des taxes directes locales 2023 ;
- Vote du budget primitif 2023 ;
- Renouvellement et nouvelle attribution de baux terres communales ;
- Fête de la musique de juin 2023 ;
- Feu d'artifice ;
- Fête des 13 et 14 juillet 2023 ;
- Fête communale 9 et 10 septembre 2023 : devis animation et sono ;
- Circuit Cyclo des Ardennes du vendredi 7/4/2023;
- Informations et questions diverses.

Mme Mennesson Nadine signe le compte rendu de la réunion précédente sans observation.  
Mr le Maire désigne un Secrétaire de séance : Mr Hosson Jean-Paul.

1/ vote compte administratif 2022 :

Section Investissement :

résultat clôture 2021:-65174.46 ;résultat 2022 :+53567.73 ;résultat au 31/12/2022 :-**11606.73€**

Section Fonctionnement :

Résultat clôture2021 :144150.36 ; « « :+46657.77 ; résultat au 31/12/2022 :+**125633.67€**

Résultat global de clôture au 31/12/2022 : +114026.94€.

Monsieur le Maire quitte la séance, Mr Godefroy Cyriaque, adjoint, préside le débat. Le conseil vote à l'unanimité, 9 voix Pour, (Mr le Maire ne vote pas).

2/ Compte de gestion 2022 du trésorier qui laisse apparaître les mêmes chiffres :10 voix Pour.

3/Affectation des résultats :11606.73 en dépenses au compte 001 section d'investissement ;

41506.73€ (11606.73+RAR de 29900€) au compte 1068 recettes d'investissement ;

84126.97 € (125633.67-41506.73) au compte 002 recettes de fonctionnement.10 voix Pour.

4) Vote des taux des taxes locales directes : le conseil vote à l'unanimité le maintien des taux ;

TFB :129700x41.69%=54072 ; TFNB :70200x26.97%=18933 ;TH :10427x19.97%=2082€

Soit un produit attendu de 75087€. 10 voix Pour.

5) subventions 2023: APPMA Renneville :150€;Godinot :100€;Jeanne d'Arc :2140€ ;

Donneurs de sang :100€ ; AMAP :100€ périscolaire Chaumont ; Ecole musique :50€ ;

vote 10 Voix Pour.

6) la Fdea08 propose le remplacement des horloges astronomiques éclairage public :700€ ;  
Vote 10 Pour.

7) Budget primitif 2023 : s'équilibre à 196953.73€ en investissement et à 250320.94€ en section de fonctionnement ; Vote 10 Pour.

8/ Caméras de surveillance : un devis a été établi, le conseil souhaite un second devis et accepte, à la majorité de déposer des dossiers de subventions.

9/ Fête communale 2023 :

Cocodisco :500€ pour les samedi de 19h à 23h et dimanche de 16h30 à 19h30.

Dimanche après-midi : Troupe Carolo Cambo : 1450€

Vote :10 Voix Pour ces deux animations.

10) Baux communaux concernant les locations de terres communales :

1/ L'Earl Bonnaire-Gosset dénonce la cession de leur exploitation à leurs 2 fils Alexis et Gautier pour départ en retraite.

2/ les baux de mars 2003 et juillet 2008 sont échus depuis le 1/11/2020, plusieurs locataires sont concernés par la fin de ces baux (Earl Bonnaire-Gosset, Earl Dupont-Jonet, Earl Dessain, Dumange Jean-Luc, Earl Godefroy, Hosson Thibault, Lebrun Joseph, Earl Topin).

Le conseil municipal demande davantage d'éléments pour le renouvellement de ces baux :

- installation à vérifier ; autre jeune agriculteur installé dans la commune;
- Des baux de 9 ans peuvent-ils être établis ;
- Le montant des fermages à vérifier ;
- Un bail par locataire serait plus simple, les frais restent à la charge des locataires...
- Mr le Maire consultera la notaire pour apporter les éléments complémentaires.

#### **AFFAIRES DIVERSES :**

- Bien sans maître concernant la parcelle de la succession Dubus Dupont Philomène Alice, une nouvelle procédure reprendra pour la ZB 24 DE 7A50.
- Fleurissement : nettoyage de la citerne rue de Chaumontagne : décapage du gazon. Et plantation dans le talus du cimetière, angle Place des Marronniers.

#### **FESTIVITÉS :**

- Circuit cycliste du 7 avril 2023 : points de sécurité assurés par les organisateurs et la gendarmerie sur les grands axes.
- Fête de la musique : les groupes de musique jouent gratuitement ce jour là.
- Fête du 14 juillet: cérémonie au Monument; jeux pour les enfants ;concours de boules